



AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

CHAMPAGNE ARDENNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 596 du 21 mai 2008 - 3 pages

vigne

Stades

La rythme de croissance a été très soutenu jusqu'à ces derniers jours. En moyenne tous cépages confondus, deux nouvelles feuilles sont apparues, la surface foliaire devient importante. En situations hâtives, certaines parcelles atteignent 10 voire 11 feuilles, les boutons floraux sont séparés, plus généralement les parcelles se situent entre 8 et 10 feuilles ce qui équivaut respectivement aux stades 16 et 17.

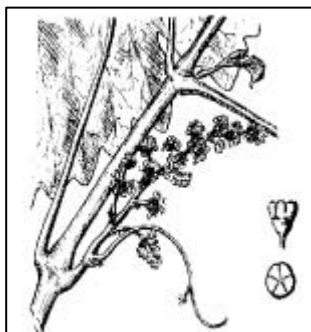
En tendance, les stades moyens observés par cépage demeurent très proches de ceux de la moyenne décennale.

Stades moyens observés :

Chardonnays : stade 17 en cours d'acquisition "les inflorescences sont entièrement développées et les boutons floraux sont séparés".

Pinots noirs : stade 16 "8 à 9 feuilles".

Meuniers : stade 16 courant, encore 15 en situations moins précoces.



Stade en cours en Chardonnay
17 - 10 feuilles étalées

Orages et précipitations

Comme annoncés par les prévisions météorologiques de la semaine dernière, des orages accompagnés de précipitations plus ou moins intenses ont concerné directement certains secteurs du vignoble les 14 ou 15 mai. A titre non exhaustif, Méry-Prémecy (environ 40 mm), Pévy, Crugny, Chambrecy, et Grauves le 18 mai avec plus de 70 mm. Voir situation et conseils pour la lutte anti-mildiou ci-après.

Mildiou

Suite aux toutes premières taches signalées la semaine dernière dans notre bulletin, d'autres taches ont été découvertes dans le cadre du concours mildiou. Ces premières taches sont presque toujours isolées (à quel-

ques rares exceptions près), situées dans le bas des ceps à proximité du sol. Rappel, elles ont pour origine des contaminations limitées du 1er mai qui ont concerné certains secteurs notamment les plus concernés par les pluies (Perthois, Sézannais, Côte des Blancs, Grande Montagne,...). Ces taches étaient plus facilement sporulées en fin de semaine dernière. Dans le cadre du concours mildiou, certains secteurs restent à découvrir : Epernay, Ecueil, Condé en Brie, Ardre, Est de Château-Thierry, Vallée de Marne rive droite et rive gauche, Bar sur aubois,...). Les épisodes pluvio-orageux, du 14 au 16 mai ont concerné l'ensemble du vignoble mais selon des intensités de pluies très diverses. le modèle Milvit enregistre des contaminations à ces dates, il s'agit alors des premières contaminations dans les secteurs non concernés par les pluies de début mai. Par contre, dans ces derniers (secteurs présentant actuellement des taches), les premiers repiquages ont pu se produire, pouvant constituer un point de départ plus épidémique de la maladie.

Tableau des contaminations enregistrées par le modèle Milvit (jusqu'au 17 mai) :

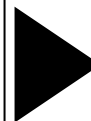
date	(intensité*)	secteur	sorties de taches
14 mai	faible	localisé	24 mai
15-16 mai	faible	généralisé	25 mai
17 mai	faible	localisé	26 mai

(*) intensité de la contamination enregistrée par Milvit, en dehors d'orages très intenses.

Les prévisions météorologiques pour ces tout prochains jours ne font pas état de précipitations avant le 24 mai. Dans le cas général, et selon nos prescriptions, un premier traitement a été réalisé au cours de la semaine dernière. En fonction, de la date effective de cette 1ère intervention, du type de fongicide employé (pénétrant ou systémique), le renouvellement sera envisagé de préférence avant la prochaine séquence pluvieuse et particulièrement dans le cas des secteurs touchés récemment par de fortes pluviométries. Attention aussi, aux cas particuliers de certaines interventions trop précoces, le fort développement végétatif aurait pu exposer une partie de la végétation sans protection. La vigne atteint à présent une phase d'assez grande sensibilité.



Le concours bat son plein, quelques secteurs restent encore à découvrir !



Mildiou
taches découvertes plutôt isolées et sectorisées, maintenir la protection, adapter le renouvellement selon situations.

Oïdium :
début de la protection en cours stade 17 '10 feuilles'

Tordeuses :
fin progressive de vol et d'activité de ponte pour la cochylis

Glyphosate :
résistances à surveiller, faites nous part de vos suspicions

DRAF
Service Régional de la
Protection des Végétaux
Centre de Recherches
Agronomiques
2 esplanade Roland
Garros - BP 234
51686 Reims Cedex 2
Tel: 03.26.77.36.40
Fax: 03.26.77.36.74
E-mail: srpv.draf-
champagne-ardenne@
agriculture.gouv.fr

Imprimé à la station
D'Avertissements
Agricoles de
Champagne Ardenne
Directeur gérant :
M. COLLOT
Publication périodique
C.P.P.A.P n°0905 B 05574
ISSN n°0996-9861
Tarifs : Courrier 90 euros
Fax 77 euros
Mail 74 euros
Diffusion en collaboration
avec la FREDONCA
(Art. L252-1 à L252-5 du
Code Rural)

■ **Nos conseils :** cf ci dessus, à présent la protection doit être effective en toutes situations. Potentiellement, et suivant les conditions météorologiques à venir, le mildiou pourrait rentrer dans une phase plus épidémique. Pour le renouvellement, à ce stade de la végétation, l'emploi de produits systémiques est bien adapté (voir Mémo p*10 à 12).

Brenner

Les secteurs concernés de la Côte des Bar, ont reçu des précipitations très variables du 14 au 17 mai. Les premières contaminations ont ainsi pu être générées lors de ces épisodes. Les premières taches de rougeot parasitaire pourraient effectivement s'exprimer d'ici trois à quatre semaines.

■ **Nos conseils :** la protection doit être en place dans les secteurs et parcelles sensibles de l'Aube. Comme prévu, elle est calquée sur le début de la lutte anti-mildiou avec un produit également homologué rougeot parasitaire (brenner).

Oïdium

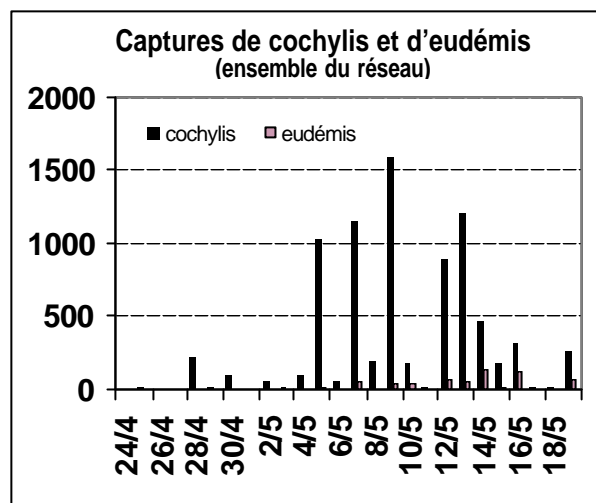
Les dernières observations attentives en parcelles très sensibles (CIVC), ont permis d'observer un tout premier symptôme sur feuilles (filaments mycéliens de quelques millimètres). Dans le site de suivi très sensible (SRPV-Fredonca) de Saint-Thierry, aucun symptôme n'est encore détecté. Plus largement, la maladie est encore pratiquement invisible actuellement au vignoble. Les prochaines observations seront importantes en terme de surveillance épidémiologique au moment de l'acquisition proche des stades de grande sensibilité à ce parasite. Les Chardonnays et certains pinots noirs atteignent le stade 10 feuilles étalées, point de départ repère fixant le début de mise en oeuvre de la protection anti-oïdium.

■ **Nos conseils :** débiter la protection à partir du stade 17, soit 10 feuilles étalées, boutons floraux séparés. Comme indiqué dans la note nationale (voir AA n°589 du 02/04/2008), pour bénéficier d'une action curative, le choix du produit s'orientera de préférence vers : tébuconazole, penconazole, krésoxim-méthyl, trifloxystrobine, pyraclostrobine, ou soufre poudrage.

Tordeuses

Après plus de trois semaines de vol, les captures de cochylys commencent à fortement diminuer (voir graphique), de plus la récente période pluvieuse n'a pas été favorable. L'activité de ponte décrite dans notre précédent bulletin se termine également. Seuls quelques rares oeufs assez récents sont encore observés (information Magister, GDV51), en majorité les oeufs de cochylys sont récemment éclos, et certains sont au stade 'tête noire' (juste avant éclosion). Le vol d'eudémis reste faible, très ponctuellement quelques oeufs sont observés. A signaler quelques captures d'eudémis à Merrey sur Arce, Ville sur Arce, Celles sur Ource, Landreville. Globalement, l'activité de ponte demeure très variable suivant secteurs et parcelles. Les glomérules résultant de l'accolement de 2 ou 3 boutons floraux par une chenille, ne devraient pas être formés et bien visibles avant une dizaine de jours, soit fin mai à début juin.

■ **Nos conseils :** Attendre la formation des glomérules observables d'ici fin mai à début juin. En attendant, consultez le point sur les enjeux et la stratégie à adopter en 1ère génération.



Pyrales

La situation décrite dans nos précédents bulletins demeurent d'actualité. La présence de chenilles de pyrale est assez fréquente en différents secteurs du vignoble, par contre les cas de dépassements de seuil d'intervention restent très ponctuels et marginaux. Par exemple moins de 3 % des parcelles du réseau Magister atteint ce seuil. L'essentiel des remontées de chenilles est réalisé. A présent la taille moyenne des chenilles se situe vers 8 mm, stade optimum pour un éventuel traitement insecticide RCI.

■ **Nos conseils :** en général, aucune intervention n'est à envisager. En cas d'intervention réellement justifiée (à l'échelle parcellaire), intervenir spécifiquement cette semaine de préférence avec un insecticide RCI (voir mémo tab. n°2, p*21).

Acariens rouges

La présence d'acariens rouges, jeunes larves et adultes est parfois notée en différents secteurs, généralement les populations restent très limitées et les typhlodromes sont très actifs. Avec le fort développement végétatif de ces derniers jours, le phénomène de dilution des populations d'acariens est favorisé.

■ **Nos conseils :** aucune intervention spécifique n'est à envisager.

Enquête nationale : résistance au glyphosate

En France, des cas avérés de résistances au glyphosate ont été identifiés et confirmés notamment en 2007. Un point détaillé sous forme de note nationale est paru dans notre Avertissement Agricole n°590 du 9 avril 2008.

Si des viticulteurs sont confrontés à un cas d'échec de désherbage suite à l'utilisation de glyphosate en dehors de problème de sous-dosage, d'une utilisation non adaptée à la flore présente, d'un stade trop avancé de la végétation au moment du traitement, d'espèces 'naturellement' tolérantes, nous leurs proposons de prendre contact assez rapidement si possible avant fin mai avec le SRPV (poste 03 26 77 36 61 ou 63) pour participer à cette enquête. Un questionnaire est disponible sur appel.

Le point sur...

la lutte curative contre la première génération de tordeuses :

seuil d'intervention fixé à 100 glomérules pour 100 inflorescences avec chenilles vivantes en parcelles hors confusion

Depuis 2007, une évolution notable du seuil d'intervention contre les chenilles issues du premier vol de tordeuses de la grappe est adoptée. Un traitement curatif ne se justifie que si le seuil de **100 glomérules pour 100 inflorescences avec chenilles vivantes** est atteint.

Eléments objectifs

Les données d'études accumulées sur plusieurs années dans de nombreux essais sur le thème de la nuisibilité des tordeuses en première génération et particulièrement en Champagne par le SRPV (1986 à 1993) montrent que jusqu'à un certain niveau de dégâts, aucune perte de récolte n'est induite, il y a compensation du poids moyen de la grappe.

Ce phénomène de compensation diffère suivant le cépage : le Chardonnay compense le moins, il tolère jusqu'à un glomérule par grappe. Les cépages noirs (Pinots et Meuniers) compensent nettement plus. Le seuil d'intervention actuellement retenu en Champagne est désormais aligné sur le seuil de nuisibilité établi pour le Chardonnay.

Pas de risque accru de botrytis

S'il est prouvé que les attaques de tordeuses de deuxième génération favorisent le botrytis, la première génération en revanche n'accroît pas le risque de pourriture. Il est même fréquent de noter un effet défavorisant sur le botrytis, par un «éclaircissage» des grappes. Rappelons par ailleurs, qu'il n'a jamais été vérifié en Champagne que la lutte contre la première génération conduisait à limiter les populations de deuxième génération.

Contrôle des infestations (sites hors confusion)

Il s'agit d'observer les glomérules. Un glomérule est un assemblage de plusieurs boutons floraux, maintenus «collés» ensemble grâce à un fil tissé par la chenille. Celle-ci se trouve à l'intérieur d'un des boutons floraux.

La période optimale de contrôle vous est indiquée par nos Avertissements. Cette plage de dates est bien entendu variable suivant les conditions de l'année.

Observer 50 grappes au hasard sur des ceps différents. Noter le nombre de glomérules. Si vous dénombrez au moins 50 glomérules sur les 50 grappes, le seuil est atteint et il est alors préférable d'intervenir rapidement.

Cas particulier des parcelles sous confusion sexuelle

Cette technique de lutte collective concerne actuellement près de 7000 hectares en Champagne. Dans ces parcelles, qu'il s'agisse de lutte contre la cochyliis et contre l'eudémis en complément dans certains sites, un contrôle similaire est recommandé. Le principe est de recourir si besoin à un traitement de rattrapage en G1 pour diminuer localement le potentiel de papillons. Par précaution, du fait ~~de l'absence de solutions curatives en G2~~, le seuil de 30 glomérules avec chenilles vivantes pour 100 inflorescences est maintenu.

Sur les parcelles qui n'atteignent pas ce seuil, mais qui dépassent 10 glomérules pour 100 grappes, un comptage devra être effectué en deuxième génération. Par ailleurs, les contrôles de glomérules effectués en première génération permettent de faire le point sur les espèces en présence (surveillance des foyers d'eudémis).

Deux stratégies d'intervention

Le principe est de traiter dès que le seuil est atteint, et sur des glomérules de petite taille. Plus on attend, moins les insecticides sont efficaces. Dans ce cadre, deux stratégies vous sont proposées:

■ pour les **viticulteurs habitués aux observations, ou accompagnés d'un technicien** (qui peut les aider pour les comptages): l'observation est réalisée sur de jeunes glomérules. Dans cette stratégie, on utilise un **produit RCI** (Cascade, Fuoro,...) **ou inhibiteur de l'influx nerveux** (Steward, Explicit), types de produits généralement moins toxiques pour les typhlodromes. Attention cependant à être réactif, car la période optimale pour cette intervention est assez étroite.

■ pour les **viticulteurs moins habitués à réaliser les observations**: le comptage se fera un peu plus tard, quand les glomérules seront plus gros et bien visibles. En cas de dépassement de seuil, il faudra alors recourir à un produit à **action plus curative** (Mémo 2008 tab 4 p°25), qui peut être toxique pour l'applicateur ou les typhlodromes et de surcroît moins efficace (certains de ces produits sont en cours de retraits d'ici la fin de cette campagne).